

VILLE DE
NOTRE-DAME-DE
GRAVENCHON



*intègre la
commune
nouvelle de* **Port-Jérôme
sur-Seine**

LES ACHATS RESPONSABLES A PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

Mme Carole COUPIN – Directrice du Pôle Commande Publique,
Urbanisme et Foncier

Mme Françoise Lecuyer – Responsable adjointe du Service
Espaces verts



intègre la
commune
nouvelle de **Port-Jérôme
sur-Seine**

HISTORIQUE

1997 : 1^{ère} clause d'insertion dans un marché de travaux pour la construction de l'Arcade, suite à une volonté politique.

2000 : achats de fournitures administratives et de produits d'entretien avec des ateliers protégés.

2008 : achats de prestations d'insertion sociale dans le domaine de l'entretien des espaces verts et naturels.

2011: achats de produits bio dans un marché de fournitures de denrées alimentaires. (Lot infructueux lors de la reconduction)

2014 : achats de « Fruits et légumes de saison du lieu de consommation issus de l'agriculture durable » dans un marché de fournitures de denrées alimentaires.

Critère « démarche développement durable » dans la sélection des offres depuis 2006.

Clause d'insertion dans certains marchés systématiquement depuis 2006.



intègre la
commune
nouvelle de **Port-Jérôme
sur-Seine**

LES DEMARCHES

- La collectivité a un Agenda 21 mais pas de spécification concernant les achats responsables.
 - Volonté politique en particulier pour les démarches d'insertion.
 - Solidarité avec les ateliers protégés.
 - Demandes de services gestionnaires: restauration, espaces verts, etc.
-
- Pas de structuration formelle ni de délibération municipale spécifique pour ces types d'achats hormis pour les marchés avec clause d'insertion: délibération en date du 30/03/2016 .
 - Travail transversal avec les services instructeurs de la collectivité ou avec le comité de pilotage de la CA Caux Vallée de Seine.



intègre la
commune
nouvelle de **Port-Jérôme
sur-Seine**

LES DEMARCHES

- Clauses d'insertion comme condition d'exécution :
 - Ancien article 14 du CMP
 - Procédures de la CA Caux vallée de Seine et suivi
 - Si marché de service ou travaux > à 80 0000 € HT et durée supérieure à 3 mois
- Marchés réservés :
 - Ancien article 15 du CMP
 - Systématiquement pour certaines fournitures administratives et certains produits d'entretien
- Critères environnementaux / démarche « développement durable de l'entreprise » :
 - Anciens articles 6,50,45 et 53 du CMP
 - Chaque fois que possible
- L'insertion comme objet du marché :
 - Anciens articles 30 et 53 du CMP
 - Marché à bons de commande spécifique à l'entretien des espaces naturels
- Achats de produits bio et/ou de saison pour la restauration:
 - Anciens articles 5, 6, 10, 50 et 53 du CMP



intègre la
commune
nouvelle de **Port-Jérôme
sur-Seine**

ZOOM SUR LE MARCHÉ

« ACQUISITION DE PRESTATIONS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE D'ACTIVITES D'UTILITE SOCIALE AXEES SUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET NATURELS PUBLICS »

- **Marché reconduit en octobre 2015 après 8 ans d'existence**
- **Pourquoi ce marché ?**
 - Au départ volonté du service Espaces verts : types de prestations correspondant aux personnes en insertion, essais positifs lors de « petites » consultations ponctuelles, réactivité des structures d'insertion,
 - Validation politique et demande d'accentuer cette démarche : demande locale en matière d'emploi de public en difficulté
 - Complément de la démarche du service en matière de développement durable : zéro phyto, gestion différenciée, lutte biologique intégrée, etc.
- **Travaux de préparation du marché :**
 - Analyse des + et des – de l'ancien marché → accentuer le nouveau marché sur un suivi et des bilans plus réguliers de l'insertion des employés, en partenariat avec la cellule « Insertion » de la CA Caux Vallée de Seine. Pas de difficulté au niveau du suivi et de la réalisation des prestations techniques.
 - Travail entre service Espaces verts et service Commande publique
 - Utilisation des travaux de Mr Loquet sur ce marché
 - Travail et validation de la cellule Insertion de la CACVS



intègre la
commune
nouvelle de **Port-Jérôme
sur-Seine**

ZOOM SUR LE MARCHÉ

« ACQUISITION DE PRESTATIONS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE D'ACTIVITES D'UTILITE SOCIALE AXEES SUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET NATURELS PUBLICS »

Les détails de ce marché:

Marché à bons de commande avec un mini et maxi définis par rapport aux réalisations des années précédentes et aux nouveaux besoins du service Espaces verts.

Cahier des charges:

- Spécifications concernant l'insertion :
 - Les prestations visent à accompagner et à remobiliser par le travail des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.
 - Les heures de travail rémunérées, support de la démarche d'insertion, sont obligatoirement accompagnées d'un dispositif d'accompagnement spécifique à chaque personne (entretien mensuel, suivi médico-social, actions de formation, préparation à la sortie du dispositif, etc.)
 - Réunions avec la Cellule insertion, l'entreprise et service espaces verts après chaque période de travaux et bilans réguliers de la progression des employés (formation, embauche, etc.)
- Spécifications techniques:
 - L'équipe prévue est composée au minimum d'un encadrant pour cinq à sept salariés en insertion Pour chaque journée de travail commandée, ce sera l'effectif minimum de l'équipe d'intervention. L'encadrant doit être présent en permanence avec son équipe.
 - Les travaux qui sont confiés au prestataire sont des travaux liés à l'entretien des espaces verts et naturels de la commune (entretien des massifs fleuris, d'arbustes, fauchages, nettoyages, désherbage, etc.)
 - Le prestataire doit gérer ses déchets, assurer la sécurité des ses employés et du public.
 - Rendez-vous réguliers pour la mise en place des chantiers et leur suivi.



Port-Jérôme
sur-Seine

ZOOM SUR LE MARCHÉ

« ACQUISITION DE PRESTATIONS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE D'ACTIVITES D'UTILITE SOCIALE AXEES SUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET NATURELS PUBLICS »

Bordereau des Prix :

1 journée de 7h avec une équipe de 5 à 7 personnes encadrées, comprenant tout le matériel nécessaire pour la réalisation de prestations Espaces verts.

Critères de choix :

- Prix sur 30 points selon la formule suivante: offre la moins disante que divise l'offre du candidat que multiplie le nombre de points.
- Qualité de la prestation d'insertion, sur 40 points décomposés comme suit:
 - 1) Dispositif prévu pour l'encadrement des salariés, critère noté sur 10 points
 - 2) Formations proposées aux salariés, critère noté sur 10 points
 - 3) Dispositif d'accompagnement et de soutien socio-professionnel envisagé, critère noté sur 10 points
 - 4) Objectifs d'insertion sociale et professionnelle pour les salariés, critère noté sur 10 points
- Maîtrise des activités support notée sur 30
 - 1) Moyens humains et matériels mobilisés pour effectuer les prestations dans le domaine technique, critère noté sur 10 points
 - 2) capacités de réactivité et méthodologie pour satisfaire les aspects techniques propres aux activités support, critère noté sur 5 points
 - 3) Expérience de la structure dans le domaine technique concerné, critère noté sur 5 points
 - 4) Prise en compte de la sécurité des salariés sur chantier, critère noté sur 5 points.
 - 5) Démarches environnementales de l'entreprise, critère noté sur 5 points.



*intègre la
commune
nouvelle de*

**Port-Jérôme
sur-Seine**

Et dans l'avenir...

- **Développer la clause d'insertion dans nos marchés publics:**
 - Volonté politique
 - Malgré les difficultés économiques des entreprises liées à la conjoncture
- **Comment faire mieux ?**
 - Étendre les catégories de marchés pouvant être concernés
 - Axer davantage la sélection des offres sur les critères environnementaux et sociaux
 - Sensibiliser et orienter les maitres d'œuvre et les techniciens en charge de la rédaction de DCE
 - Former les techniciens à une meilleure analyse du cycle de vie des produits